

Leonard est mort des suites de ses blessures; un autre, en Canadien, est mourant. Aujourd'hui on nous dit qu'un corps de cavalerie est rendu au Pavillon St. Pierre.

LE VIEUX M. JOSIAH EATON.

Nos lecteurs savent sans doute que ce vieillard qui est maintenant arrivé à l'âge de 77 ans a entrepris il y a quelque temps, de marcher 1000 milles anglais en mille heures consécutives. Il a déjà fait plus de 800 milles sur les 1000 qu'il doit parcourir. Ce sera l'un des plus extraordinaires tours de force qu'ait été exécutés, en fait de marche. Une semblable entreprise aurait fait honneur au plus robuste jeune homme. La gravure ci-dessous représente le bonhomme Eaton tel qu'il était le 18 du courant, à minuit en faisant son 680ème mille aux sources de Caledonia.



GRANDE ASSEMBLÉE A ST. CHARLES RIVIÈRE CHAMBLY.

D'après avis publié dans la Revue Canadienne et la Minerve, il y eut mercredi le 19 courant à St. Charles, une assemblée des personnes les plus respectables de la Rivière Chamby.

La Réunion était nombreuse; plusieurs messieurs de Montréal et de diverses parties du district, qui ont des intérêts dans cette localité s'y étaient rendus, entre autres le docteur Nelson, le représentant du comté de Richelieu, le major Campbell le propriétaire de la seigneurie de St. Hilaire, Geo. E. Cartier, etc., et un grand nombre d'autres. Le Dr. Nelson et M. Cartier adressèrent l'assemblée; le major Campbell se fit remarquer par son urbanité, sa politesse et ses belles manières; la tout se passa dans la plus grande aménité. Nous ne doutons pas que l'exécution accomplie bien les justes demandes des habitants de la Rivière Chamby et n'ordonne de suite la reprise et l'accomplissement des travaux commencés à St. Ours. Ci-suivent les procédés:

Le major Campbell fut appelé au fauteuil comme président, John Yule jur. comme vice-président et John Chamard remplit les fonctions de secrétaire.

Après que les résolutions suivantes furent unanimement adoptées.

Sur motion du Dr. Dorion de St. Ours, secondé par J. B. E. Durocher, etc., de St. Charles: 1. Que c'est l'opinion de cette assemblée que la Rivière Richelieu offre par sa position, les moyens de faire un commerce considérable, non seulement à l'intérieur du pays, mais encore un commerce de transit des plus importants entre le St. Laurent et le lac Champlain, et que ce commerce a été retardé et a souffert jusqu'à présent, par le manque d'eau sur cette rivière, à St. Ours, durant la plus grande partie de la saison de navigation.

Sur motion d'Olivier Chamard, etc., de St. Denis, secondé par P. Malot, etc., de Belœil: 2. Que le parlement provincial persuadé de la nécessité d'améliorer cette rivière, qui deviendra bientôt la route la plus courte et la plus économique, pour une partie des produits de l'ouest, à la 15 septembre 1841, vota une somme de £21,000 sterling pour faire faire des travaux qui commencent peu après ce temps et qui furent soudainement arrêtés en l'été de 1845, sans que cette assemblée puisse en avoir aucune raison apparente ou suffisante.

Sur motion d'A. C. Cartier, etc., de St. Antoine, secondé par Guill. Dumers, etc., de Chamby: 3. Que par le rapport du président du bureau des travaux publics du 2 avril 1846, il est fait mention que la faillite des contracteurs a occasionné la suspension des travaux de la chausée commencée à St. Ours, mais que cette assemblée ne peut agréer cette raison comme suffisante, vu que les mêmes contracteurs avaient entrepris et commencé un section du canal de Lachine et que leur faillite n'a pas eu le même effet sur ces travaux qui marchent avec une grande activité.

Sur motion d'A. Hambeau, etc., de St. Charles secondé par M. Lévy Larue de St. Denis: 4. Qu'il est de la plus grande importance que les travaux commencés à St. Ours, soient immédiatement repris, non seulement dans l'intérêt du commerce et de l'industrie de la localité, mais encore dans l'intérêt du public, parce que les travaux commencés, se sont, depuis leur suspension, détériorés beaucoup et se détérioreront tous les jours, ainsi que les matériaux de grande valeur qui se trouvent rendus sur les lieux; qu'il présente et le temps le plus avantageux pour continuer ces travaux, attendu la facilité qu'offre la baisse des eaux, en cette saison particulièrement.

Sur motion du Dr. Duvert, de St. Charles, secondé par Ch. Bazin, etc., de St. Ours: 5. Qu'un comité composé des messieurs suivants, soit chargé de présenter en personne, au gouverneur en conseil, une requête basée sur les résolutions précédentes. P. P. Desmarais, etc., St. Jean; John Yule, jur., etc., et G. Demers, etc., Chamby; Thim. Franchère, etc., St. Mathias; Major Campbell, St. Hilaire; P. Malot, etc., Belœil; J. B. E. Durocher, etc., St. Charles; A. Kierzkowski, etc., St. Marc; John Chamard, etc., St. Denis; A. C. Cartier, etc., St. Antoine; Docteur Dorion, St. Ours; Thomas Sawtell, etc., Wm-Henry.

Sur motion de J. E. Leblanc, etc., de St. Charles, secondé par M. F. X. Laforce de St. Denis, 6. Que les remerciements de cette assemblée, soient offerts aux Messieurs qui ont bien voulu quitter la ville pour venir nous aider de leur conseils et les assurer que le pays leur saura gré, pour l'intérêt qu'ils portent à son avancement et à sa prospérité.

Monsieur le président ayant quitté le fauteuil il fut résolu, Sur motion de Louis Mergé, etc., de St. Ours, secondé par M. John Laignan de St. Denis. Que le Docteur Dorion prenne la chaise.

Sur motion de D. Bourdages, etc., de St. Denis, secondé par M. Etienne Girard de St. Antoine. Que les remerciements de cette assemblée soient offerts au Major Campbell pour avoir bien voulu présider.

Sur motion de P. Chevaller, etc., de St. Ours, secondé par M. François Gauthier de St. Denis. Que les habitants du comté de Richelieu en offrant leur remerciements à leur estimable membre W. Nelson, etc., pour l'intérêt qu'il leur a témoigné en ce jour, prennent cette occasion d'exprimer leur entière approbation de sa conduite dans le Parlement depuis qu'il les y représente.

AMÉLIORATIONS DANS LE DISTRICT DE QUÉBEC.

Nous extrayons ce qui suit de la Gazette de Québec de lundi dernier, au sujet des améliorations qui devraient être faites dans le district de Québec, au dessous de la cité de Québec:

" Sur la rive sud du St-Laurent, au-dessous de Québec, il y a peu de bons havres; cependant on pourrait y ériger des débarcadères pour les steamers à Berthier, St-Thomas, l'Îlet, Port-Joli, Rivière-Ouelle, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Bic, Rimouski, Anse-au-Coq, Métis et Matane, qui contiennent pour la plupart de grands villages et des établissements populeux dans leur profondeur. La population de cette partie du district de Québec comprend 150,000 habitants

" La rive nord offre des havres en grand nombre, parmi lesquels on remarque ceux de la Baie de la Trinité, le havre St-Nicolas, la Baie Anglaise, la Rivière Betsiamitis, la baie à l'ouest du cap Colombier, Portneuf, tous au-dessous du Saguenay. Au-dessous de ce dernier, se trouvent les excellents havres de Tadoussac, du Port-au-Saumon, de Murray-Bay, de la Baie St-Paul, de la Prairie, dans l'Île-aux-Coudres, et de la Petite-Rivière, tous bien établis ou s'établissant."

Il serait facile d'établir, à peu de frais, des moyens aisés de communication par eau entre toutes les localités ci-dessus et la cité de Québec.

Si notre mémoire ne nous trompe pas, il nous semble qu'il y a deux ans, une assez forte somme avait été mise par la législature à la disposition du bureau des travaux publics, pour explorer les rives du St-Laurent et faire rapport sur la possibilité d'y construire des havres. Cette exploration n'a pas été, que nous sachions, jamais faite, et le bureau des travaux publics n'a pas plus tenu compte du désir de la législature sous ce rapport que de celui qui avait engagé le parlement à voter une somme d'argent pour l'érection de ponts publics dans le Bas-Canada.

Ce bureau composé d'hommes étrangers au Bas-Canada, et surtout au district de Québec, n'en connaissant ni les localités ni les besoins, ou peut-être aussi mu par cette justice égale qui, jusqu'à ce jour, a vu les coffres publics au profit du Haut-Canada, a sans cesse sacrifié le Bas-Canada à l'intérêt de la section supérieure de la province, et s'est mis en peine d'employer, suivant le désir et l'ordre du parlement, les sommes d'argent votées pour améliorations dans le Bas-Canada et dans le district de Québec en particulier. Ce bureau a élevé mille chicanes, suscité mille difficultés à l'emploi de ces deniers, tandis qu'il n'a pas hésité à excéder de plus de cent mille louis les sommes votées pour le Haut-Canada, et de les employer à des fins étrangères à celles pour lesquelles elles avaient été octroyées. La province est endettée de plus de trois millions de louis qui ont été, à l'exception de sommes insignifiantes, employées à des améliorations pour le Haut-Canada. Et le Bas-Canada, qui est débiteur solidaire de cette dette énorme, qu'a-t-on fait pour lui? qu'a-t-on fait pour le district de Québec? Rien. L'an passé, on a commencé à réparer et à améliorer le chemin des Caps, de St-Jonchim à la Baie-St-Paul, et, depuis l'automne dernier jusqu'à aujourd'hui, les travaux sur ce chemin n'ont pas été repris, quoiqu'une somme de £2 à 3000 ait été votée pour cet objet, et que cette somme n'ait pas été employée, à moins qu'elle n'ait été comme tant d'autres se perdre dans le gouffre immense des canaux du Haut-Canada.

Maintenant que le Bas-Canada, que le district de Québec possède, dans le bureau des travaux publics, un homme comme l'honorable Casgrain, nous avons toute raison d'espérer que l'injustice flagrante commise envers le district de Québec en particulier, et le Bas-Canada en général, sera réparée, et que nous, Bas-Canadiens, aurons aussi notre part dans les améliorations locales, si toutefois nos avides co-réjets du Haut-Canada, malgré le pillage des deniers publics commis par le ci-devant bureau des travaux publics, ont laissé au parlement les moyens nécessaires pour mettre à exécution les vues de notre digne commissaire des travaux publics.

(Canadien).

Mgr BENEDICT FENWICK, depuis 21 ans évêque catholique de Boston est décédé le 11 courant, après une maladie de 9 mois, l'âge de 64 à 65 ans. Mgr Fenwick était natif du comté de Sainte-Marie dans le Maryland. Ayant résolu de se consacrer à l'état ecclésiastique, il entra dans l'ordre des jésuites et au bout de quelques années devint président du collège de Georgetown, place qu'il remplit avec grande distinction jusqu'en 1825, pour obéir à une bulle impériale du pape Léon XII, il accepta la charge d'évêque de Boston.

Une coïncidence remarquable, c'est que Mgr Fenwick est mort le 12e jour anniversaire de l'incendie du couvent de Ursulines de Mount Benedict, près Boston. Le défunt prélat était universellement révéré et comptait beaucoup d'amis même en dehors de sa propre église, Catholiques et protestants ont rivalisé de démonstrations de respect pour ses restes mortels. La cloche de l'église unitaire sonna pendant ses funérailles auxquelles assistaient plus de dix mille personnes.

Mgr JOHN FITZPATRICK, conjuteur du défunt évêque, lui a succédé. Ce prélat, natif de Boston n'est âgé que de 33 ans. Son diocèse comprend les états de Massachusetts, Maine, New-Hampshire et Vermont.

(Canadien).

PUISSANCE COMPARATIVE DES CINQ PREMIÈRES NATIONS EUROPÉENNES.

En groupant quelques unes des chiffres recueillis par MM. Adrien et Eugène Balbi sur les cinq premières nations du continent, dans un ouvrage de statistique comparée, récemment publié à Milan, l'on peut se faire une idée générale de leur puissance réciproque.

La population de ces cinq nations, que nous classerons selon le nombre relatif des habitants, était en 1844:

Table with 3 columns: Nation, Population (Millions), and Debt (Millions). Rows include England, France, Austria, Prussia, and Russia.

Ainsi, l'Angleterre doit treize fois son revenu; la France quatre fois son revenu; l'Autriche et la Prusse un peu plus de trois fois; et la Russie près de quatre fois.

Si l'on veut mesurer la force des cinq puissances par le chiffre des troupes, on trouve:

Table with 3 columns: Nation, Army (Millions), and Navy (Millions). Rows include England, France, Austria, Prussia, and Russia.

La majeure partie des revenus publics est absorbée par ces deux millions de soldats qui consomment de la manière la plus improductive. Si donc les cinq premières puissances de l'Europe s'entendaient pour diminuer de moitié ou des trois quarts la force de leur armée, il en résulterait un bien inappréciable. Les cinq puissances ne s'entendent pas sans doute sur ce point; elles n'y songeront même pas. Mais un grand principe pénétrera sous peu dans les masses. Ce principe est celui du libre échange qui réduira immédiatement de 99 pour cent les causes et les chances de guerre, non seulement entre les cinq grandes puissances, mais entre toutes les nations civilisées du monde.

Etats-Unis.

TEXAS ET RIO-GRANDE.—Les steamers Alabama et Galveston sont arrivés à la Nouvelle-Orléans les 7 et 8 août, apportant des nouvelles du Texas.

Des pluies abondantes étaient tombées à Galveston et faisaient craindre pour les récoltes du coton dans les terres basses de l'intérieur.

Des forces de 4,705 hommes s'étaient réunies à San-Antonio de Béjar; elles formaient un corps indépendant sous la conduite du major-général Butler et du brigadier-général Wool. Ce corps est destiné à opérer contre la province de Chihuahua, entre Santa-Fé et la position du général Taylor.

On dit que la fièvre jaune s'est déclarée à Galveston et a beaucoup effrayé les habitants, qui demandent l'établissement des lois de quarantaine.

Les Comanches sont en campagne; ils ravagent les habitations mexicaines situées sur les bords du Rio-Grande, au-dessous de l'embouchure du San-Juan. Ils ont attaqué un rancho, entre Camargo et Mier, tuant neuf Mexicains et faisant prisonniers quatorze femmes et enfants.

On prétend qu'ils ont enlevé, dans la nuit du 26 juillet, une vingtaine de chevaux appartenant au corps de Gillipie, et tous les animaux dépendant de l'habitation d'un Américain près de laquelle ce corps était campé. On assure encore que six Américains, qui conduisaient des bœufs de Joredo à San-Antonio, ont été massacrés par eux, ainsi que 14 Mexicains qui les accompagnaient.

Ces nouvelles ont fait au camp beaucoup d'impression, et l'ordre a été donné aux rangs de Mac-Culloch de passer la rivière. Par le traité dernièrement passé par le gouverneur Butler et le major Lewis avec les Comanches, il a bien été convenu que les Américains ne s'opposeraient pas à la guerre que pourraient faire ces derniers au Mexique, mais ils étendent singulièrement l'application des clauses de ce traité quand ils attaquent les citoyens américains. On se prépare donc à tirer une vengeance éclatante de ces déprédations.

Quatre ou cinq Mexicains, armés d'épées et de carabines, sont venus au camp américain implorer protection contre les Comanches.

Plusieurs officiers des volontaires de la Louisiane étaient passagers à bord du Galveston. Quelques sinistres avaient eu lieu. La goélette Cora, allant de la Nouvelle-Orléans à Brazos, chargée de provisions pour l'armée, s'est jetée à la côte, ayant un pilote à bord, le 20 juillet; tout l'équipage a été sauvé, le navire et la cargaison ont été perdus. La goélette Stephen Francis, de Charleston, a échoué à la même place, le 30. On pourra sauver la cargaison, qui, cependant, a été considérablement avariée. Une autre goélette dont on ne sait pas le nom, a été jetée à la côte dans la nuit du 30, à un quart de mille au nord de la barre. Le brick Crusoe a également péri. Le Matamoros Reveille a cessé de paraître.

Le général Taylor devait partir de Matamoros, le 1er août, pour Camargo.

MARCHES ANGLAIS.

Liverpool, 29 Juillet

ALCALIS.—La demande est faible. Un lot de 195 barils de potasse a été vendu, de 14 à 20s-9d. le quintal, tel-quel.

FARINES.—Il n'y a pas eu de transaction depuis quelques jours. Il y a une baisse dans les prix. Philadelphie et Baltimore 23s-6d. à 24s. Nouvelle-Orléans 23s. à 23s-6d. Canada 24s. à 25s-6d.

BOIS.—Pis jaune.—Une cargaison de Québec a été vendue 14½, une autre à l'encan 15½. Le prix varie entre ces deux montants 14½ à 15½.—Pin rouge, 21½ à 22½.—Chêne de Québec, 2s-4d. à 2s-6d.

Naissances.

En cette ville, le 18, la dame de Roussald Chertier, docteur, avocat, a mis au monde une fille.

Mariages.

En cette ville, le 17, par Messire Richard, le Dr. F. B. Ryan de Limerick, à Eliza Fozard veuve de A. J. Fozard, docteur, des Bermudes.

A l'église de St. Stephens de St. Martin, Isles-Jésus, Henry Stephens, docteur, à Jane, fille de M. James Héron.

États.

En cette ville, le 15, Harriet-Foster, fille du Dr. Cushing, âgée de 10 ans.

A L'apricot, le 8 du courant, après une maladie de cinq mois supportée avec la patience d'une bonne chrétienne, Dlle Genevieve Longtin, âgée de 22 ans fille de M. François Longtin. Un père, une mère, 4 frères 3 sœurs, ainsi qu'un grand nombre d'amis, se souviendront longtemps de ses vertus.

Au Petit Séminaire de Ste. Thérèse de Blainville, le 4 du courant, après une courte maladie, Messire Jean-Baptiste Berthiaume, prêtre, membre de la corporation de cette maison, à l'âge de 28 ans et quelques mois élevé et instruit par les soins du vénérable Messire Ducharme qui lui prit de bonne heure avec lui, il le dédonna avec bien de ses généreux sacrifices par son application à l'étude et une conduite intacte. Ordonné prêtre, le 6 octobre 1844, et employé comme vicaire à la paroisse de la paroisse de Ste. Thérèse, il devint le guide spirituel d'un grand nombre d'âmes qu'il édifiât depuis longtemps. Là, les vertus qui avaient paru en lui, lorsqu'il n'était encore que laïc, brillèrent dans tout leur éclat; une piété angélique, une douceur inaltérable, une grande modestie qui faisait le fond de son caractère, lui concilièrent tous les cœurs. En moins de deux ans qu'il a exercé les fonctions de St. Ministère il s'est acquis l'estime de tous ceux qui le connaissent, et a laissé dans tous les esprits la plus haute idée de son mérite. Les pauvres auxquels il dispensait l'aumône avec bonté; les enfants qui le rencontraient toujours avec une sorte d'allégresse, ont versé des larmes à sa mort. Il s'est éteint avec la calme, la sérénité du juste. Le séminaire a perdu un de ses membres les plus utiles; et la religion un ministre digne de zèle. Ses obsèques ont eu lieu le 6 en présence d'une foule qui remplissait la vaste église de cette paroisse. C'est M. le G. V. Hudon qui a chanté le service. Les autres prêtres présents étaient, M. le secrétaire du diocèse, Messieurs les curés de St. Laurent, du Sault au Lédoulet, de St. Martin, de Ste. Rose, de St. Benoît, de St. Augustin, de St. Jérôme, et le vicaire de cette dernière paroisse.

A l'Hôtel-Dieu de St. Hyacinthe, le 3 du présent mois, M. Honoré Audet, étudiant en philosophie au collège de cette paroisse; ce jeune homme allait terminer son cours d'études; les succès brillants qu'il avait obtenus, les plus heureuses qualités de caractère promettaient en lui un membre utile et agréable à la société. La mort est venue trancher de belles espérances, mais il est permis de croire qu'en l'enlevant à la terre, elle l'a donné au ciel. La piété qu'il avait animé pendant sa vie a rendu ses derniers jours pleins d'affliction. Un intérêt chaleureux s'est attaché à la perte de ce jeune homme, expirant loin de ses parents, qui habitent la Baie des Chaleurs, et auxquels le fruit de grands sacrifices était venu, au moment où ils allaient en jouir. Malgré les vacances, un très-grand nombre de ses confrères accourus de toutes parts, vinrent à ses funérailles présenter un témoignage éclatant de l'affection qu'ils lui portaient; plusieurs membres du clergé, outre ceux de la paroisse et du collège étaient présents, et les citoyens les plus distingués du village donnaient ainsi par leur assistance aux obsèques la preuve qu'ils s'associaient à la sympathie que ce jeune homme s'était attiré de tous ceux qui avaient pu apprécier les qualités de son esprit et de son cœur.

PAR J. D. BERNARD.

VENTE ÉTENDUE DE VINS EN BOUTEILLES, EAU DE VIE, LIQUEURS, &c.

AUX Magasins du Souffigné, LUNDI prochain, le 21 du courant, sera vendu par Encaz Public, par Catalogue, le reste de VINS EN BOUTEILLES, EAU DE VIE, LIQUEURS, &c., &c., appartenant à la succession de M. FELIX MONTRAVEL.

Les Vins en bouteilles consistent en Chateau Lafitte, Chateau Margaux, Chateau Grillon, St. Julien, St. Estèphe, Claret, Lafite, St. Peray, Côte Rôtie, Chamberlain, Hermitage, rouge et blanc, Roussillon, Chablis, Montelle, Bucoles Sauterne, Sauton, Frontignan de Lunelle, St. Peray rose, Fleur de Champagne de Hilarat, père et fils, Moët, Anchoir Moré et autres marques, Hermitage, Meuseaux, Absinthe Suisse, Vins Vin de Porto supérieur, de Sandiman et Hunt, Sherry pale et doré, Madère, de Murchoch.

DE PLUS, 56 barriques Eau de Vie, de Martel et Tualit; 13 quarts de quart de do; 100 caisses vieux Cognac en bouteilles

6 valises Cartes à jour, dix dorées; 10 quarts Marinades de Londres; 50 do Porter; 50 barils Harveys n. 2; 100 boîtes Empoison de Londres; 5 caisses Ardennes, Grand assorties; 2 quarts } Crayons d'Ardoise; 1 caisse; 1 do Tabac frié d'Allemagne; 1 do Eau de Cologne.

Et autres articles. — Conditions arbitraires. — La Vente à UNE heure précise, P. M. J. D. BERNARD, Encanteur.

21 août.

SALLE DES ODD FELLOWS. GRANDE EXHIBITION DE PEINTURES DE R. WINTER, DANS LE STYLE D'AGUERRE

OUVERTE TOUS LES SOIRS, et continuée jusqu'à avis ultérieur. 1—CATHÉDRALE DE MILAN. 2—CRUCIFIXEMENT. 3—SAINT SEFULAZAR. 4—FESTIN DE BALTAZAR.

Admission, 2s. 6d. Les portes seront ouvertes à sept heures et demie et le spectacle commencera à huit heures ET DEMIE précises. Exhibition pendant le jour MERCREDI et SAMEDI après midi, commençant à 3 heures P. M. Pour plus amples particularités, voir le Programme. Montréal, 29 Juillet 1846.

RAFLE.

PLUSIEURS Dames charitables de cette ville se proposent de RAFLER, au profit des Incapables de LAFAITTE, et pour aider à la construction de la nouvelle maison de BON PASTEUR, commencée à la Cité à Baron, plusieurs beaux ouvrages, entre autres un Sob. à Fautouil, une Causeuse, une Chaise, deux Ottomans et une Culture. Les six premiers articles, travaillés en laine, sont d'une délicatesse remarquable. La Guiterie est aussi très-belle. Cette Rafta aura lieu le 27 de ce mois dans la nouvelle maison de l'Assurance de Montréal, vis-à-vis la Banque de l'Amérique du Nord, Grande rue St. Jacques. Elle commencera à 2 h. P. M.

Les personnes qui désirent participer à ces deux œuvres de charité sont priées de s'y rendre au plutôt pour donner leurs noms, et visiter les beaux ouvrages de ces Dames qui seront exposés jusqu'au jour de la Rafta. — 20 août. Les journaux de cette ville ont été priés d'insérer, gratis, cet avertissement jusqu'au 27.

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle Contre le feu du Comté de Montréal.

LES Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal sont par le présent notifiés que quatre répartitions ou dividendes ont été chargés et déclarés payables pendant l'année sur les billets de primes, aux dates respectives qui suivent, savoir: 4 par cent, le 4 Octobre, A. M. 1845. 1 idem 23 Mai, " 1846. 1 idem 4 Août, P. M. 1846. 1 idem 18 Août, " " "

Et que les dits Dividendes ou répartitions formant en tout sept par cent, devront être payés au Bureau de la Compagnie de cette ville, le ou avant le cinquième jour d'Octobre prochain conformément aux actes de la 4me et 5me années de Guillaume IV, chap. 33, de la 4me et 5me Victoria, chap. 40, de la 6me Victoria, chap. 17 et 18, et de la 8me Victoria, chap. 84, et suivant les Règlements de l'Institution.

Par ordre du Bureau, P. L. LE TOURNEUX, SECRÉTAIRE ET TRÉSORIER. Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal. Montréal, 21 août, 1846.

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle Contre le feu du Comté de Montréal.

L'Assemblée annuelle des membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement en la ville de Montréal, LUNDI le cinquième jour d'OCTOBRE prochain, à ONZE heures du matin.

Afin d'être un nouveau bureau de Directeurs pour l'année prochaine, conformément aux Actes d'Incorporation et suivant les règlements de la Compagnie. Il sera élu et alors soumis à l'Assemblée un état des affaires de l'Institution. Par ordre du Bureau, P. L. LE TOURNEUX, SECRÉTAIRE. Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal. Montréal, 21 août, 1846.

MAGNIFIQUE PLAN GRAVÉ DES Opérations Navales et Militaires DEVANT QUÉBEC.

La mort de Wolfe, Sous le Patronage distingué de Son Excellence le Lieutenant Général le très-Honorable COMTE DE CATHICARTH.

Avant l'interruption de la publication, le Souffigné avait été honoré du patronage le plus distingué dans le ROYAUME UNI—aussi de l'approbation unanime et de l'approbation de toutes les villes incorporées de L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD et la dernière approbation de son ouvrage lui a été récemment donnée par le vote unanime des Communes du Canada.

Les copies de cette gravure ont été jusqu'à aujourd'hui livrées aux Souscripteurs seulement, c'est pour eux que les copies qui restent à livrer sont destinées. ALFRED HAWKINS, Mont Pleasant Québec. On reçoit à ce Bureau les noms des Souscripteurs.

Le certificat qui suit fut présenté à M. Hawkins à Londres, par l'officier distingué dont il porte le nom. — D'après une connaissance parfaite des environs de Québec ayant résidé là pendant dix ans, la plus grande partie de ce temps sur les Falaises d'Abraham, et d'après une connaissance générale des opérations de 1759 telles que détaillées dans divers publications, et telles que décrites par des individus qui eurent une part à ces opérations, je crois pouvoir recommander le Plan de M. Alfred Hawkins comme méritant bien l'attention de ceux à qui il est dédié et le patronage du public anglais. (Signé) JOHN HARVEY.

A vendre par E. R. FABRE & Cie.

FROMAGE GRUYERE

PRIX 1s. 3d. par livre. 21 août, 1846. Rue St. VINCENT, No. 2. M. R. LOUIS DELAGRAVE a transporté son Bureau sur la Rue des Commissaires, à côté du Bureau du Rail-Road. 21 août 1846.